

**VOTRE INSTITUTION DE PRÉVOYANCE
PEUT AUSSI VOUS AIDER
SOUS CERTAINES CONDITIONS**

Scolarité, bourses d'études...
Santé : frais d'optique et d'orthodontie...
Aide au départ en vacances...
Autres domaines : logement, transport...



**CONTACTEZ VOTRE COORDINATEUR
DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

0 800 599 800 Service & appel gratuits

OCIRP 04/2020 – Photo : iStock/Sandrikavas – Document non contractuel – Ne pas jeter sur la voie publique.



**EN COMPLÉMENT
DE VOTRE RENTE ÉDUCATION**

**BÉNÉFICIEZ
D'UN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
PERSONNALISÉ**

**Vous avez besoin d'être écouté(e)
et de vous renseigner sur les aides
et les services adaptés à votre situation ?**



**CONTACTEZ VOTRE COORDINATEUR
DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

0 800 599 800 Service & appel gratuits

AVEC LE DISPOSITIF VIVRE APRÈS

Un coordinateur vous écoute, vous informe et vous oriente.

Il active des services en fonction de vos besoins et en assure le suivi.

Pour l'enfant

Être écouté(e), informé(e), soutenu(e)

Notre service d'écoute téléphonique personnalisé vous permet de parler de votre vécu, de vous renseigner sur votre rente éducation et d'être orienté vers les bons interlocuteurs en fonction de votre situation.

Pour vous accompagner psychologiquement, un conseiller vous aide à identifier, évaluer et mobiliser vos ressources personnelles, familiales et sociales. Si besoin, des entretiens avec un psychologue clinicien peuvent être proposés.

Notre livret *Faire face à l'orphelinage – Droits & démarches* est à votre disposition.

Fondation
OCIRP

Découvrez les actions soutenues par notre Fondation d'entreprise pour accompagner les jeunes orphelin(e)s et les aider à construire leur avenir. ocirp.fr

Pour la famille

Adapter son projet de vie

Aide au retour à l'emploi. Mise en place d'un accompagnement individualisé dans la recherche d'un nouvel emploi.

Coaching budget. Analyse du budget, réalisation d'une série de recommandations adaptée à la situation et mise à disposition de fiches pratiques ainsi qu'un livret de compte pour le suivi budgétaire.

Dialogue & Solidarité

Vous avez perdu votre conjoint(e) ? Vous vous sentez seul(e), vous avez besoin d'être écouté(e) ?

Contactez Dialogue & Solidarité, association soutenue par la Fondation OCIRP. Des professionnels et des bénévoles vous accueillent et vous écoutent pour vous aider dans votre cheminement du deuil. Ils vous accompagnent dans le cadre de groupes de parole ou lors d'entretiens individuels.

dialogueetsolidarite.fr

0 800 494 627 > Service & appel gratuits

Être autonome

Permis de conduire. Une aide financière de 600 € pour le passage de votre permis peut vous être accordée l'année de vos 18 ans, sous conditions de ressources.

Brevet de sécurité routière. Une aide financière de 200 € pour le passage du BSR peut vous être accordée l'année de vos 16 ans, sous conditions de ressources.

Stage de conduite. Une journée de formation pour apprendre à mieux maîtriser votre véhicule peut vous être proposée si vous avez moins d'un an de permis.

Faciliter le quotidien

Aide aux démarches administratives. Venue à domicile d'un intervenant pour aider à rechercher des éléments et à rédiger des documents.

Conseils juridiques. Connaître ses droits et être accompagné(e) (succession, consommation, logement, impôts...).

Aide à domicile. Réalisation des tâches quotidiennes telles que le ménage, la préparation des repas, le repassage et les courses de proximité.

Mise à disposition d'un(e) auxiliaire de vie.

Aide aux actes de la vie quotidienne, vie sociale, présence auprès des personnes malades...

Vivre
après

Connectez-vous sur vivreapres.fr

Témoignages, infographies, podcasts, articles... Informez-vous sur les ruptures de vie.

Accédez à votre espace personnel à l'aide de vos identifiants. Vous pourrez y retrouver, à tout moment, les services d'accompagnement proposés et consulter votre situation.

Assurer son avenir

Soutien scolaire. Des cours particuliers sur mesure avec prise en charge financière par l'OCIRP peuvent être mis en place (jusqu'à 32 heures et dans les 12 mois qui suivent le décès de votre parent).

Orientation et insertion professionnelle. Un accompagnement pour vous orienter, trouver un stage ou un premier emploi si vous avez entre 14 et 26 ans.

Accompagnement d'enfant(s). Organisation et prise en charge de la conduite d'un(des) enfant(s) à l'école et lors d'activités extrascolaires.

Garde d'enfant(s). Organisation et prise en charge de la garde d'un(des) enfant(s) au domicile.

Faciliter la présence d'un proche. Organisation et prise en charge du déplacement et de l'hébergement d'un proche.

Aide aux déplacements. Organisation et prise en charge d'un taxi.

ET AUSSI : bien-être, entretien du jardin, petit bricolage, livraison de courses, nettoyage et fleurissement des sépultures...

Ces services sont accessibles sur l'ensemble du territoire national.